

# QUESTIONS PRÉLIMINAIRES D'INFO'COM CGT

DÉCLARATION • 22 FÉVRIER 2023



**Le 53<sup>e</sup> congrès de la CGT, nous voulons l'aborder comme celui des syndicats**, des adhérents dument représentés, et non par une espèce de présidentialisation, comme les médias en font un tintamarre, centré sur la « succession »... mais non, « C'est pas Versailles, ici ! » C'est notre CGT. Le congrès des syndicats ne saurait être réduit aux injonctions des commentateurs, entre autres, des journaux de Bernard Arnault, ou des colonnes bien intentionnées de L'Express. Si les patrons possèdent les médias, nous avons les statuts pour nous, et ce sont eux qui nous régissent.

**Ce rendez-vous, nous l'abordons avec le souci brûlant d'assurer la pérennité de la CGT** comme syndicalisme de référence du Travail, acteur le plus actif d'une lutte des classes d'une violence rare. Jamais le besoin de défense des intérêts des salariés n'a été tant répandu, jamais depuis la Libération de 1945 le droit syndical et le droit social n'ont été tant ciblés par une politique répressive d'État.

Le pouvoir ne se contente plus d'être proche du capitalisme, le capitalisme politique a pris les manettes du pouvoir, sans égard pour la démocratie.

**Éclairer l'avenir de notre CGT, c'est répondre ensemble à ces questions**: en quoi le salariat s'est modifié, quel est l'avenir du Travail, en particulier face à l'action des géants du numérique qui jouent l'intelligence artificielle contre le travail humain, est-il possible de changer le Travail sans le désincarner du capital ? Comment faire avancer la cause des femmes salariées, qui subissent sans discontinuer une oppression spécifique ? Comment les syndicats de la CGT doivent s'organiser pour intervenir dans cette réalité ?

**L'avenir compromis du vivant sur la Planète, et le « dérèglement climatique »**, conséquences d'un pillage sans

limite du capitalisme prédateur, comment notre congrès va-t-il en délibérer ? Comment lier les questions sociales avec les questions environnementales, pour que la CGT prenne sa part dans un vaste combat pour la vie ? Et la CGT, ne doit-elle pas s'opposer à une course aux armements d'autant plus démentielle qu'elle rappelle les moyens d'autodestruction de l'Humanité ?

**La CGT est née en 1895 d'un siècle d'insurrections et de barricades, qui a culminé avec la Commune de Paris.** L'apparition du droit social a modifié profondément l'action des syndicats. **Mais aujourd'hui ?** Le droit a subi les foudres de l'État, Code du travail, Prud'hommes, représentation des salariés, droit social... Le rendez-vous des syndicats au 53<sup>e</sup> congrès a ceci de particulier que les élus et mandatés rencontrent des difficultés inouïes pour agir dans l'indépendance à l'égard des directions d'entreprise. D'autant que ces directions disposent d'appuis dans un autre syndicalisme qui prêche une cause commune entre employeurs et employés.

**Nous avons à décider ensemble de notre avenir, pour le construire.** « Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat agit pour des améliorations immédiates. » « Cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale »... Notre Charte d'Amiens, adoptée au congrès de la CGT en 1906, comment en faire fructifier l'héritage ?

**CES QUESTIONS, NON EXHAUSTIVES, ILLUSTRONT CE QUI NOUS ANIME, À INFO'COM CGT, COMME TANT D'AUTRES SYNDICATS, PRÉSERVER LA CGT D'UN DÉCLIN PRÉSENTÉ PAR D'AUCUNS COMME INÉLUCTABLE.**